



Maitre d'Apprentissage

OÙ ET QUAND SE FORMER ?

Dijon - IRTESS

Session 1 Dates 2026 à définir

Session 2 Dates 2026 à définir

Session 3 Dates 2026 à définir

Anne PONCHON Référente handicap

Tél : 03 80 72 64 42

Besançon - IRTS

Session 1 Dates 2026 à définir

Session 2 Dates 2026 à définir

Session 3 Dates 2026 à définir

Isabelle HYNAUX Référente handicap

Tél : 03 81 41 67 61

DESCRIPTION 🌱

Désigné par l'employeur, le maître d'apprentissage est la personne responsable de la formation de l'apprenti en entreprise. Il accompagne l'apprenti tout au long de son parcours et assure sa formation pratique. La formation se déroule en présentiel synchrone et n'est pas adaptée aux contrats de professionnalisation ni aux VAE.

APTITUDES ET COMPÉTENCES 🌱

Le maître d'apprentissage transmet ses connaissances professionnelles à l'apprenti et l'accompagne dans l'acquisition et le développement des compétences en vue de l'obtention du diplôme visé.

PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION 🌱

- Être désigné maître d'apprentissage ou avoir le projet de le devenir dans les 6 mois à un an
- Aucun diplôme n'est exigé pour entrer en formation Maître d'apprentissage
- N'avoir suivi aucune formation de maître d'apprentissage ou tuteur récemment

PUBLIC CONCERNÉ 🌱

Toute personne ayant à exercer un accompagnement pédagogique auprès d'un apprenti.

PRÉSENTATION 🌱

Cette formation est animée par une équipe pédagogique composée de :

- Formateurs expérimentés issus du travail social et dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes inscrits au RNCP.
- D'intervenants experts en matière de réglementation de l'apprentissage dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

ACCESSIBILITÉ 🍌

Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap.
Une référente handicap : Elia CORRAND - Léa TUPINIER (06.77.61.49.52)



OBJECTIFS DE LA FORMATION 🍌

- S'approprier le cadre légal de l'apprentissage
- Réussir l'accueil et l'intégration de l'apprenti
- Comprendre le rôle, la mission et la posture du maître d'apprentissage
- Développer des compétences pédagogiques en lien avec les rythmes d'apprentissage

AVANT LA FORMATION 🍌

Questionnaire de recueil des besoins à compléter en intégralité avant le début de la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION | 21H 🍌

- **JOUR 1**
 - Les spécificités du contrat d'apprentissage, la réglementation,
 - Rôle du maître d'apprentissage
 - Développement des compétences pédagogiques et de la réflexivité en situation de travail
- **JOUR 2**
 - Appréhender les rythmes d'apprentissage
 - Posture du maître d'apprentissage
 - Création et mise en place d'outils
 - Évaluer les compétences
- **JOUR 3**
 - Retour d'expériences : analyse des situations rencontrées, apports théoriques
 - Etudes de cas
 - Bilan collectif et individuel

TARIF DE LA FORMATION 🍌

315 € les 3 jours de formation. Prise en charge possible par l'OPCO pour les entreprises du secteur privé.
Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque stagiaire ayant suivi la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION 🍌

- Bilan-synthèse chaque fin de journée
- Une évaluation à chaud en fin de formation
- Une évaluation à froid quelques semaines après la fin de formation

SUPPORTS DE FORMATION

- PowerPoint
- Référentiels de formation
- Supports papier
- Bibliographies

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le cadre légal de l'apprentissage
- Accueillir et intégrer un apprenti
- Savoir transmettre des compétences métier
- Mettre en place des situations apprenantes
- Suivre et évaluer les compétences acquises de l'apprenti

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Plusieurs sessions de formation sont proposées sur Dijon et Besançon en 2026-2027. Inscription sur dossier, sous réserve de places disponibles (entre 8 et 20 personnes maximum)

